

Emissions CO₂

Partenariat Generix/TK'Blue pour simplifier le reporting



L'éditeur Generix et l'agence de labellisation et de notation du transport TK'Blue viennent de renforcer leur partenariat pour permettre entre autres aux clients de l'outil TMS de Generix de combiner leurs données (km parcourus, transporteurs, ordres de transport, etc.) avec le calculateur certifié conforme par Bureau Veritas des émissions de CO₂ de la plate-forme TK'Blue et ses outils de reporting RSE.



Rappelons que le contexte réglementaire s'est modifié cet été. Dans le cadre de la Loi de la transition énergétique (LTE) pour la croissance verte (article 173), le décret n° 2016-1138 du 19 août 2016 relatif aux informations environnementales devant figurer dans le rapport de gestion des entreprises (à compter du 1er janvier 2016) étend le champ aux postes significatifs d'émissions directes et indirectes, y compris sur les émissions de CO₂ de leurs opérations de transport.

« Notre partenariat avec TK'Blue permet à nos clients d'automatiser l'élaboration d'un rapport conforme et élaboré par un tiers de confiance. Il s'agit là d'un complément à nos solutions et une adéquation parfaite entre l'information gérée par les deux sociétés » a déclaré Jean-Charles Deconninck, CEO de Generix.

« Ce partenariat ouvre, de plus, une importante opportunité à toutes ces entreprises pour améliorer et valoriser l'efficacité de leurs flux logistiques » s'est par ailleurs félicité Philippe Mangeard, le Président de TK'Blue Agency.

Photos de haut en bas :

Jean-Charles Deconninck, CEO de Generix

Philippe Mangeard, Président de TK'Blue Agency